

L'Ordre Indépendant
des Forestiers

Exercice terminé
le 31 décembre 2015

Faits saillants financiers pour 2015

2015 faits saillants financiers

Faits saillants financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015

(Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire¹)

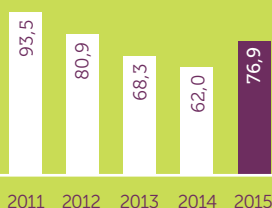
Forte de plus de 140 ans d'histoire, la Financière Foresters repose sur des assises financières solides et, surtout, sa santé financière à long terme est en bonne position. Nos principaux résultats financiers, qui sont des indicateurs de notre croissance et de notre stabilité, sont présentés dans les pages qui suivent.

Ventes

États-Unis - Total des ventes annualisées d'assurance vie

77

millions de dollars américains

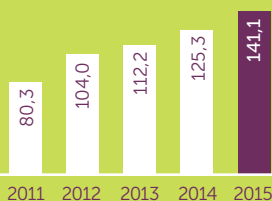


Les ventes pondérées annualisées se sont établies à 76,9 millions de dollars américains, une hausse de 24 % par rapport à 2014 du fait de la forte progression des ventes découlant des réseaux de distribution actuels et nouveaux. L'augmentation des ventes s'est manifestée dans toutes les gammes de produits.

États-Unis - Foresters Financial Holding Company (anciennement, First Investors Financial Corporation)

141

millions de dollars américains

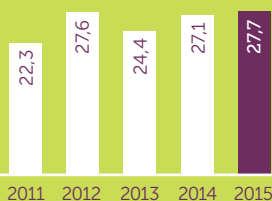


Les ventes de fonds se sont accrues de 17,5 % comparativement aux ventes enregistrées en 2014, principalement en raison de l'intérêt pour les nouveaux fonds offerts, des efforts accrus de recrutement et de la croissance soutenue de notre programme de services-conseils. Elles ont été atténuées au troisième trimestre en raison de la conjoncture économique. Les primes d'assurance vie et les ventes pondérées annualisées pour 2015 ont connu une baisse de 10,0 % par rapport à 2014.

Canada - Total des ventes annualisées

28

millions de dollars canadiens

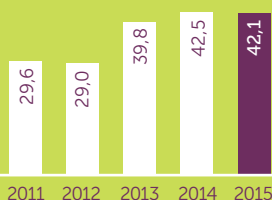


Les ventes pondérées annualisées ont atteint 27,7 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport à 2014. L'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance de 40 % de notre réseau de Plan de protection du Canada, qui a bénéficié des améliorations de produits à terme et de prix, contrebalancée en partie par des ventes de produits d'assurance prévoyance moins élevés en raison des pressions concurrentielles.

Royaume-Uni - Total des ventes annualisées

42

millions de livres sterling

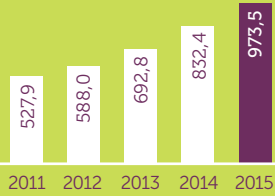


Au Royaume-Uni, les ventes pondérées annualisées ont totalisé 42,1 millions de livres sterling, une diminution de 1 % comparativement à 2014. Une tranche de 30 millions de livres sterling provient de notre personnel de vente et une tranche de 12,1 millions de livres sterling découle de notre canal direct au client.

Principaux résultats

Total des primes

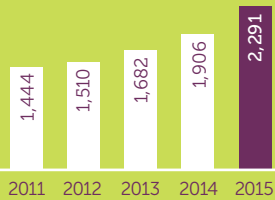
973
millions
de dollars



Les primes brutes ont totalisé 973 millions de dollars, en hausse de 17 % par rapport à 2014. La tendance à la hausse des primes est grandement le fait de la progression de notre bloc de polices en vigueur.

Surplus

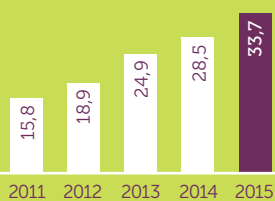
2,3
milliards
de dollars



Le surplus de Foresters a augmenté, atteignant 2,3 milliards de dollars en raison du montant élevé du total du résultat global établi à 385 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, notre ratio du montant minimum permanent requis pour le capital et le surplus (MMPRCS) s'élevait à 428 %, un ratio bien au-delà de la moyenne établie pour les sociétés d'assurance-vie canadiennes, qui était de 229 % au 30 septembre 2015².

Total du résultat global

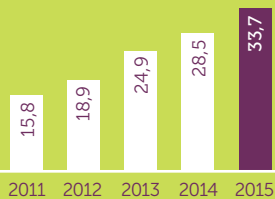
385
millions
de dollars



Le total du résultat global de 385 millions de dollars rend compte d'une tendance haussière du bénéfice depuis 2011. En 2015, le total du résultat global de Foresters a tiré parti d'un bénéfice plus élevé et de profits de change de 273 millions de dollars attribuables au renforcement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Fonds sous gestion et administration

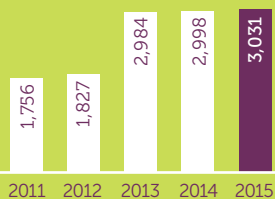
34
milliards
de dollars



Les fonds sous gestion et administration ont totalisé 33,7 milliards de dollars, en hausse de 18 % par rapport à 2014. La hausse découle principalement du renforcement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. Compte non tenu de l'incidence des monnaies étrangères, les fonds sous gestion se sont accrus de 467 millions de dollars d'un exercice à l'autre.

Certificats et contrats en vigueur

3
millions



Au 31 décembre 2015, le nombre total de certificats et de contrats en vigueur de Foresters s'établissait à plus de 3 millions. Depuis 2011, le nombre de certificats et de contrats en vigueur s'est accru de plus d'un million, du fait de l'acquisition de The Children's Mutual au Royaume-Uni, et des ventes solides de nos produits.

Signification des chiffres

Les **ventes pondérées annualisées** correspondent à une mesure courante utilisée dans l'industrie de l'assurance vie afin d'évaluer les nouvelles ventes de produits au cours de l'exercice. Par exemple, avec le recours à cette mesure, les ventes de polices à paiement de primes courantes obtiennent une pondération plus élevée que les ventes de produits à paiement de prime unique.

Le **total des primes** correspond au total des primes d'assurance et des rentes payées ou dues à Foresters au cours de l'exercice par les titulaires de certificats ou de contrats.

Les **fonds sous gestion et administration** correspondent à la valeur marchande totale des actifs que nous gérons et administrons au nom de nos membres et clients.

Le **total du résultat global** correspond à la somme du résultat net et des autres éléments non comptabilisés au résultat net comme les profits ou pertes de change latents et les profits ou pertes latents sur les actifs qui garantissent notre surplus.

Le **surplus** correspond à la valeur de nos actifs diminuée de nos obligations financières envers les membres et d'autres parties. Une solide position de surplus permet d'abord et avant tout à Foresters de faire face à l'instabilité de la conjoncture, et lui donne l'occasion d'investir dans l'accroissement de ses activités au moyen de l'augmentation des activités de vente et d'acquisition. En outre, pour soutenir les objectifs de Foresters, une partie du bénéfice découlant du surplus est utilisée pour financer les prestations versées aux membres et l'investissement dans les collectivités.

Le **ratio du montant minimum permanent requis pour le capital et le surplus (MMPRCS)** est une mesure en matière de suffisance du capital pour les sociétés d'assurance vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF »). Il s'agit d'une mesure utilisée pour vérifier que les assureurs disposent d'un capital suffisant pour leur permettre de respecter leurs obligations financières.

Les **certificats et contrats en vigueur** représentent le nombre total de certificats et de contrats qui sont actifs ou en vigueur à L'Ordre Indépendant des Forestiers et au sein de ses filiales.

² Source : Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), Données financières pour les sociétés d'assurance-vie, Total Sociétés d'assurance-vie canadiennes, MMPRCS - Total des fonds propres requis/accessibles.

États consolidés résumés du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec chiffres correspondants de 2014 (en millions de dollars canadiens)

	2015	2014
Produits		
Primes brutes	973 \$	832 \$
Primes cédées	(85)	(75)
Primes nettes	888	757
Revenu net de placement		
Intérêts et dividendes (montant net)	291	263
Profits nets réalisés	168	63
Variation nette des profits latents sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(378)	368
Pertes de change nettes sur les actifs disponibles à la vente	26	13
Total du revenu de placement	107	707
Produits d'honoraires	333	270
Autres produits d'exploitation	17	24
Total des produits	1 345	1 758
Prestations et charges		
Prestations, montant brut	706	639
Prestations, montant cédé	(38)	(35)
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, montant brut	(144)	426
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, montant cédé	(69)	(24)
Dividendes	45	41
Commissions	298	249
Charges d'exploitation	385	353
Commissions et charges d'exploitation, montant cédé	(16)	(14)
Investissement dans les activités mutualistes	19	18
Total des prestations et des charges	1 186	1 653
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	159	105
Impôt sur le résultat		
Impôt exigible	19	1
Impôt différé	16	1
Total de l'impôt sur le résultat	35	2
Bénéfice net	124	103
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net</i>		
Gains (pertes) de réévaluation au titre des régimes d'avantages du personnel, moins le recouvrement (la charge) d'impôt sur le résultat	1	(31)
Profits nets latents sur les biens	5	5
Total des éléments qui ne seront pas reclassés au résultat net	6	(26)
<i>Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement au résultat net</i>		
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente, moins le recouvrement (la charge) d'impôt sur le résultat de 1 \$ ((1) \$ en 2014), montant net	(19)	46
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente, moins le recouvrement d'impôts sur le résultat, montant net	1	(3)
Profits de change latents, montant net	273	104
Total des éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement au résultat net	255	147
Total du résultat global	385 \$	224 \$

États consolidés résumés de la situation financière

Au 31 décembre 2015 avec chiffres correspondants de 2014 (en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Actifs		
Actifs investis		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	394 \$	322 \$
Obligations	7 176	6 450
Actions	856	760
Prêts hypothécaires	1	1
Instruments financiers dérivés	1	20
Autres actifs investis	143	119
Avances aux titulaires de certificat	371	317
Total des actifs investis	8 942	7 989
Actifs au titre des cessions en réassurance	302	217
Revenu de placement à recevoir	78	69
Coûts d'acquisition différés liés aux contrats de placement	57	44
Autres actifs	183	164
Immobilisations corporelles	62	53
Actifs liés aux avantages du personnel	4	8
Goodwill et immobilisations incorporelles	286	254
	9 914	8 798
Placements nets pour le compte des porteurs de parts liés aux comptes de fonds distincts	3 746	3 184
Total des actifs	13 660 \$	11 982 \$
Passifs		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	7 005 \$	6 362 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	172	160
Instruments financiers dérivés	24	-
Indemnités à verser et provision pour sinistres non déclarés	175	134
Autres passifs	184	172
Obligations au titre des avantages du personnel	63	64
	7 623	6 892
Passifs relatifs aux contrats de placement pour le compte des porteurs de parts liés aux comptes de fonds distincts	3 746	3 184
Total des passifs	11 369	10 076
Surplus		
Résultats non distribués	1 811	1 687
Cumul des autres éléments du résultat global	480	219
	2 291	1 906
Total des passifs et du surplus	13 660 \$	11 982 \$

Le Rapport de Foresters et foresters.com sont des publications officielles de Foresters. L'information se rapportant à la gouvernance de Foresters, au droit des membres de voter et d'assister à des réunions, et la Constitution de Foresters sont affichées sur foresters.com.

Avis sur l'Assemblée internationale

Avis officiel pour la 42^e Assemblée internationale (AI)

L'instance dirigeante suprême de Foresters tiendra sa 42^e réunion quadriennale le 24 juin 2017 au Marriott Marquis à Atlanta, Géorgie. L'AI de 2017 recevra des rapports sur la situation de Foresters, examinera la Constitution de Foresters et y apportera des modifications, et élira le conseil d'administration. Cette réunion de l'AI attire la participation de 169 représentants élus des membres de Foresters.

Candidatures pour le conseil d'administration de Foresters, 2017–2021 : Tel que l'exige la Constitution, article 24C, le conseil d'administration a nommé un Comité des candidatures pour sélectionner et recommander des candidats à l'élection à titre de dirigeants à l'AI de 2017. Les candidats intéressés doivent être des membres votants avec les qualifications, les compétences et l'expérience recherchées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires ou un formulaire de demande auprès de Suanne Nielsen, secrétaire générale, à snielsen@foresters.com ou par téléphone au 416 467-2567. Toutes les demandes feront l'objet d'un accusé de réception, mais seuls les candidats retenus par le Comité des candidatures seront convoqués pour une entrevue. La date limite pour soumettre une demande est le 31 août 2016.

Notes afférentes aux états financiers résumés

1. Base de présentation des états financiers résumés

L'état consolidé résumé de la situation financière et l'état consolidé résumé du résultat global ont été tirés des états financiers consolidés de Foresters, qui sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière pour refléter de façon abrégée la situation financière et les résultats d'exploitation de Foresters. Les critères appliqués par la direction dans la préparation de ces états financiers résumés sont les suivants :

- les informations contenues dans les états financiers résumés sont conformes aux informations correspondantes dans les états financiers audités;
- les états résumés des variations des capitaux propres, les tableaux résumés des flux de trésorerie, les principales méthodes comptables et les autres renseignements explicatifs n'ont pas été présentés, étant donné que les informations pertinentes peuvent être obtenues dans les états financiers audités.

L'état résumé de la situation financière et l'état consolidé résumé du résultat global ne constituent qu'un sommaire des informations contenues dans les états financiers consolidés de Foresters pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ils ne contiennent pas suffisamment d'informations pour permettre une compréhension aussi complète des résultats et de la situation de Foresters qui seraient fournies dans les états financiers consolidés complets pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés complets sont disponibles à www.foresters.com sous l'intitulé « À propos de nous / Capacité financière ».

2. Base d'évaluation

Les états financiers consolidés de Foresters ont été dressés selon le coût historique, à l'exception des éléments importants suivants de l'état de la situation financière :

- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les actifs financiers disponibles à la vente et les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur;
- Les actifs et les obligations liés aux avantages du personnel représentent la situation de capitalisation de ces régimes qui est calculée comme étant la différence entre les actifs du régime à leur juste valeur et la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies;
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont calculés selon la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), laquelle est fondée sur les normes actuarielles reconnues, d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles et les exigences du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Cette méthode tient compte de la projection d'événements futurs pour déterminer le montant des actifs présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, notamment les prestations de secours mutuels, et elle nécessite une part importante de jugement;
- Les terrains, immeubles et immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur.

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers consolidés résumés

Aux membres du conseil d'administration de L'Ordre Indépendant des Forestiers

Les états financiers consolidés résumés ci-joints de L'Ordre Indépendant des Forestiers, qui comprennent l'état consolidé résumé de la situation financière au 31 décembre 2015 et l'état consolidé résumé du résultat global pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, sont tirés des états financiers consolidés audités, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, de L'Ordre Indépendant des Forestiers au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers consolidés dans notre rapport des auditeurs daté du 17 février 2016.

Les états financiers consolidés résumés ne tiennent pas compte de toutes les informations requises par les Normes internationales d'information financière appliquées pour la préparation des états financiers consolidés audités de L'Ordre Indépendant des Forestiers. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers consolidés audités de L'Ordre Indépendant des Forestiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation du résumé des états financiers consolidés conformément aux méthodes comptables décrites dans les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit 810 (« NCA 810 »), « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés résumés tirés des états financiers consolidés audités de L'Ordre Indépendant des Forestiers, au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date, constituent un résumé fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux méthodes décrites dans les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

KPMG S.R.L. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Rapport de l'actuaire désigné

Aux membres du conseil d'administration de L'Ordre Indépendant des Forestiers

J'ai évalué le montant du passif relatif aux polices et les sommes à recouvrer auprès des réassureurs de L'Ordre Indépendant des Forestiers dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et sa variation dans l'état du résultat global de l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices net des sommes à recouvrer auprès des réassureurs constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

Ces états financiers consolidés résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon la pratique actuarielle reconnue. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour toutes informations complémentaires sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Foresters, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés complets correspondants.



Ralph Ovsec, F.S.A., F.C.I.A., M.A.A.A.
Fellow de l'Institut canadien des actuaires
Toronto, Canada
Le 17 février 2016

La Financière Foresters et Foresters sont les noms commerciaux et les marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Canada M3C 1T9) et de ses filiales.

La description des bénéfices de membre que vous pouvez recevoir tient compte du fait qu'il est présumé que vous êtes un membre de Foresters. Les bénéfices de membre de Foresters ne sont pas contractuels, font l'objet de critères d'admissibilité, de définition et de limites et peuvent être changés ou annulés sans préavis

¹ Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Toutes les valeurs ont été arrondies.

† La cote A (Excellent) pour la solidité financière est attribuée aux entreprises qui ont une forte capacité à remplir leurs obligations à l'égard des titulaires de polices et qui, dans l'ensemble, font preuve d'excellence quant à leur santé financière, leur performance d'exploitation et leur profil commercial, selon les normes établies par la compagnie A.M. Best. A.M. Best attribue des cotes de A++ à F, A++ et A+ étant les cotes supérieures, A et A- des cotes excellentes. En 2015, A.M. Best a augmenté la cote de deux filiales de Foresters, celle de Foresters, compagnie d'assurance vie et de First Investors Life Insurance Company (actuellement, Foresters Life Insurance and Annuity Company), de la cote A- (Excellent) à la cote A (Excellent) pour la solidité financière. Lors de l'attribution de la cote pour L'Ordre Indépendant des Forestiers et ses filiales Foresters, compagnie d'assurance vie et First Investors Life Insurance Company le 1^{er} juillet 2015, A.M. Best a déclaré que les perspectives de Foresters étaient « stables », ce qui veut dire que la cote attribuée ne devrait pas changer dans un avenir rapproché. Se reporter à l'adresse ambest.com pour les cotes les plus récentes.

Le Manoir Ronald McDonald est une marque de commerce de la Corporation McDonald ou de ses sociétés affiliées et est utilisée avec permission.